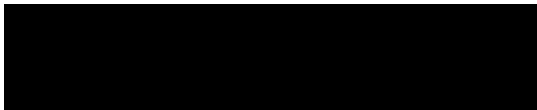


PAR COURRIEL

Québec, le 21 mai 2025



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2025-2026.008



Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 6 avril dernier visant à obtenir les données concernant les accouchements au Québec au cours des 25 dernières années :

1. Le nombre total d'accouchements (par an) au Québec, pour chaque année de la période de 1999 à 2024.
2. Le nombre d'accouchements déclenchés (par an) au Québec, pour chaque année de la période de 1999 à 2024.
3. Les différents types de déclenchements utilisés (par exemple, administration de médicaments, rupture artificielle des membranes, etc.) et leur fréquence, si ces informations sont disponibles.
4. Toute information concernant les tendances ou les facteurs influençant l'augmentation ou la diminution des accouchements déclenchés au Québec durant cette période.
5. Les différences observées, le cas échéant, selon les groupes d'âge des mères ou d'autres caractéristiques démographiques, et leur impact sur la fréquence des déclenchements.
6. Les méthodologies utilisées pour recueillir et analyser ces données, ainsi que toute information comparative ou étude de tendances associée à ces pratiques.

... 2

Vous trouverez sous l'onglet 1, les informations détenues par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), à l'égard de votre demande.

Concernant le point 5 de votre demande, nous vous informons que le MSSS ne détient aucun document en lien avec votre demande. Or, la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions (article 1 en annexe).

Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

<https://www.cai.gouv.qc.ca/protection-renseignements-personnels/citoyens-protection-renseignements-personnels/recours-devant-commission>

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice générale par intérim,

[REDACTED]

Josée Martel

p. j. 2

N/Réf. : 25-GA-00113